

l'argument: Est-ce qu'une personne gagnant \$500,000 devrait recevoir des allocations familiales . . .

● (1650)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

[Français]

Je regrette . . . Questions et commentaires? Je donne la parole à l'honorable ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette).

M. Bissonnette: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) d'avoir eu un troisième mandat de ses électeurs, et je dois peut-être aussi déplorer le fait de son intervention très négative à l'égard du gouvernement. Je voudrais lui demander ce qu'il pense du programme de création d'emplois d'un milliard de dollars qui a été mis par Canada au travail et rendu possible par une meilleure administration. Qu'est-ce que lui et les électeurs de sa circonscription pensent de ce programme?

M. Malépart: Monsieur le Président, s'il s'était agi d'un milliard d'argent nouveau, mais c'est un milliard de dollars qui a été enlevé parmi les plus pauvres pour créer de l'emploi et le ministre n'a pas encore défini si l'argent de l'assurance-chômage c'était par qui . . . sont-ce les plus riches qui touchent de l'assurance-chômage? Les coupures au niveau des prêts des étudiants? Une somme de 85 millions de dollars enlevée pour les emplois d'été. Est-ce que ce sont là les plus riches? Les 2c. de hausse sur l'essence et l'huile à chauffage. Le ministre en question, cela ne dérangera pas son portefeuille. Mais la pauvre personne, celle d'une famille monoparentale dans sa circonscription, c'est elle qui va financer.

Deuxièmement, et pour répondre à sa question, en ce qui concerne le milliard de dollars, quel genre de création d'emplois? Et le ministre a dit tantôt qu'il ne s'annoncerait pas, mais si on aboutit, que ce sont strictement des crédits d'impôt pour permettre à l'entreprise, comme vous l'avez annoncé, d'employer un jeune. Vous savez que des milliers d'entreprises ne sont pas syndiquées. Qu'est-ce qui va arriver? Ils vont faire des mises à pied parmi les gens de 55 ans et ce sera plus économique d'engager un jeune. C'est cela le résultat de votre politique.

M. Chartrand: Monsieur le Président, ce n'est pas une question que j'ai à poser à l'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart), mais plutôt un commentaire.

Comme mon collègue l'honorable député de Saint-Jean (M. Bissonnette) dit, je trouve déplorable de voir qu'il n'ait que des choses négatives à dire face à une population qui, quand même, a droit à une bonne représentation ici à la Chambre des communes.

Moi j'aimerais seulement donner mon opinion face à deux petits points: création d'emplois chez les jeunes. Moi je suis

L'Adresse—M. Malépart

«tanné» d'entendre dire que le parti de l'Opposition, dans les années passées, disait qu'il créait de l'emploi à gorge déployée, à main ouverte pour les jeunes. J'ai dû prendre l'exemple dernièrement alors que j'ai reçu les subventions qui avaient été données par les années passées dans ma circonscription de Verdun-Saint-Paul et je me suis aperçu que ces subventions qui étaient supposées être données à des étudiants pour des emplois d'été étaient tout simplement des continuités de subventions de Canada au travail des années passées. Mais qui favorisaient ces subventions? Encore là j'ai fait une petite enquête et je me suis aperçu que ces subventions étaient données majoritairement à des amis du parti. Comme par un très grand hasard cette année, j'ai pris la décision, moi, d'annoncer dans les journaux régionaux, c'est une chose qui ne s'était jamais vue. Je n'avais jamais vu dans les circonscriptions de l'ouest de Montréal des subventions annoncées qu'il y avait de l'argent disponible. Peut-être que je n'étais pas dans l'est, mais dans l'ouest, chez nous, cela ne se faisait pas. J'arrive, en tout cas, pour ne pas prendre le temps des autres personnes, cette année, je peux dire que chez nous j'ai onze fois plus de demandes, j'ai \$300,000 de plus à donner. Je pense que ceux qui donnent l'argent, c'est le gouvernement présent. C'est notre gouvernement, donc je ne vois pas la coupure qu'il y a là. Des emplois qui vont être créés chez nous dans la petite circonscription de Verdun-Saint-Paul, il y en aura au moins 150 parce que pour une fois le député travaille avec des groupes de personnes et de fonctionnaires au lieu de donner des ordres à des fonctionnaires pour aider leurs propres gens.

● (1700)

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Montréal-Sainte-Marie a la parole.

M. Malépart: Monsieur le Président, le député vient de vous faire une insulte. L'an dernier vous étiez député encore, et vous aviez la responsabilité de distribuer ces . . .

Une voix: Dans l'opposition.

M. Malépart: Dans l'opposition ou au pouvoir, c'est la même chose. Il serait temps que vous appreniez cela. Je pense que le député s'est trompé. Les emplois créés pour les étudiants . . . Les étudiants, ce ne sont pas d'emplois permanents dont ils ont besoin, s'ils ont deux mois. Quand tu étais aux études, tu avais deux mois d'été d'arrêt. C'était de mai à septembre. C'est à cette période-là que les étudiants ont besoin des emplois. C'est pourquoi ces emplois étaient importants non seulement pour des moyens financiers, mais cela leur permettait d'acquérir une expérience pratique de leur milieu de travail, indépendamment de l'organisme, quand bien même cela serait une prolongation d'un organisme, c'était pour rendre service à l'étudiant et l'organisme rendait service à la population. Il serait temps que tu apprenes ta «job».

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Etobicoke-Lakeshore (M. Boyer) a la parole.